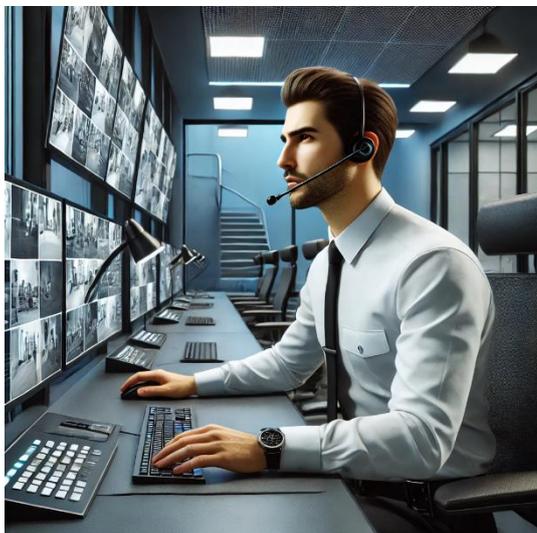


Fiche Descriptive de la Formation

MAC TELESURVEILLANCE



Intitulé de la formation :

Maintien et Actualisation des Compétences d'Agent de Télésurveillance

Objectifs de la formation :

Cette formation continue (Maintien et Actualisation des Compétences) s'inscrit dans le cadre du recyclage obligatoire permettant le renouvellement des demandes de Cartes Professionnelles des employés des métiers de la sécurité privée

Qualification visée : Carte professionnelle Agent de Télésurveillance.

Prérequis :

- Être titulaire d'une carte professionnelle " Agent de Télésurveillance " en cours de validité ou une autorisation préalable du CNAPS. Si vous êtes titulaires d'une carte « Surveillance humaine ou électronique » obtenue avant 2018, vous pouvez suivre cette formation pour obtenir la carte « Agent de télésurveillance » par équivalence.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (niveau B1 minimum).
- Être majeur (18 ans minimum)
- Compétences de base en informatique recommandées.

Durée de la formation :

- **Durée de la formation :** 24 heures
- **Horaires :** Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00 (8 heures par jour).

Modalités et délais d'accès :

- **Inscriptions :** Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- **Délais d'accès :** Entre 2 à 4 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- **Modalités d'accès :** Entretien individuel préalable pour valider les prérequis et définir les objectifs du candidat.

Tarifs :

- **Coût total de la formation :** 750 € net de TVA
- **Modalités de paiement :** Possibilité de paiement en plusieurs fois, Pôle Emploi, ou autres organismes. Non éligible au CPF.
- **Effectif :** 12 personnes maximum

TONNERRE

CENTER

Contacts :

- **Responsable de la formation** : Mme NIVEAUX Émeline
- **Email** : contact@tonnerre-formation.com
- **Téléphone** : 05 59 55 71 61
- **Adresse** : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- **Site web** : www.tonnerre-formation.com / www.tonnerre-asra.fr

Méthodes mobilisées :

- **Approche pédagogique** : Formation mixte avec cours théoriques, exercices pratiques sur logiciels de télésurveillance, et simulations d'incidents.
- **Outils pédagogiques** : Supports numériques, systèmes de vidéosurveillance, simulations interactives.
- **Intervenants** : Professionnels expérimentés dans le domaine de la télésurveillance et de la sécurité.

Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Contrôles de connaissances, exercices pratiques, et participation en classe.

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

Module juridique (7 heures) • Actualisation des connaissances juridiques relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent de télésurveillance et la déontologie professionnelle

Cadre professionnel (7 heures) • Actualisation des connaissances relatives à l'environnement sécuritaire et aux bilans de la profession. Connaître :

- Les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité
- Les perspectives et les évolutions de la spécialité
- Les données économiques du secteur
- Le bilan observatoire de la délinquance
- Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD).

Module technique (7 heures) • Maîtriser les outils opérationnels. Connaître :

- Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique
- Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance
- Les logiciels et outils métier.

Principes de la République (3 heures) les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; l'État de droit et le respect de l'ordre public.